



Appel 2024 ARES PRD-PFS

Objectifs

Chaque année, l'ARES lance un appel à Projets de recherche pour le développement (PRD) et Projets de formation Sud (PFS).

Cet appel est destiné aux membres permanents des Etablissements d'Enseignement Supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles et aux membres des EES de pays du Sud.

Plus d'infos [ICI](#)

Soumission : 14 janvier 2023

Durée :

Porteur(s) : [Haute Ecole](#)

Conditions d'éligibilité

- Les propositions de préprojets peuvent être rédigées en français ou en anglais. Les annexes en espagnol sont acceptées ;
- elles doivent être introduites sur base du formulaire de proposition de **préprojet via la plateforme GIRAF pour le 17 avril 2023 à midi** ;
- elles doivent être accompagnées des CV (5 pages maximum) des coordonnateur-trices et des partenaires ;
- elles doivent être validées officiellement par l'EES du/de la coordonnateur-trice FWB pour **le 24 avril 2023 à midi**.

Budget

- Le budget déposé pour les projets doit **respecter les normes financières incluses dans le vademecum des PRD-PFS** ;
- le **budget déposé pour les projets de 3 ans ne peut pas dépasser 350 000 €** et le **budget déposé pour les projets de 5 ans ne peut pas dépasser 500 000 €** ;
- les budgets des projets seront **subdivisés en années académiques** (de septembre à fin août).

Bailleur de fonds

- **ARES**

Propriété intellectuelle

- **Haute Ecole**

Critères de sélection

- - Qualité scientifique et pédagogique ;
- - pertinence au développement ;
- - stratégie d'intervention et articulation avec les stratégies locales et autres activités de coopération ;
- - adéquation de la ventilation budgétaire.

Mots-clés

[Ares](#) [International](#) [Recherche Collaborative](#)

Contacts SynHERA

- Cédric BISTER (bister.c@synhera.be)